

POINT PRESSE
Travaux rue du château, rue du général de Gaulle, porte St-Louis
Conditions de circulation

Des travaux d'envergure se dérouleront prochainement rue du Château, rue du Général de Gaulle et Porte Saint Louis.

Dans le cadre du plan pluriannuel de réfection de leurs réseaux, Dinan Agglomération et Enedis vont réaliser des travaux à partir de mi-octobre et jusqu'à début décembre.

A cette occasion, la Ville réalisera également des travaux de modernisation de son éclairage public.

➤ **Calendrier prévisionnel par dates et secteurs :**

Rue du Château :

Du 17 octobre au 21 octobre : circulation alternée.

Du 24 octobre au 2 décembre : circulation interdite.

Rue du Général de Gaulle :

Du 24 octobre au 4 novembre : circulation alternée.

Porte Saint Louis :

Du 17 au 21 octobre, du 7 au 17 novembre et du 19 novembre au 2 décembre : Circulation interdite dans le sens montant, vers la rue du Général de Gaulle.

Du 24 octobre au 4 novembre et les 17 et 18 novembre : circulation interdite dans les deux sens.

Rue de Léhon (section rue Sainte Barbe / porte Saint Louis) et rue du Guichet :

Du 24 octobre au 2 décembre : la circulation routière sera autorisée en double sens pour les riverains.

Rue de l'Abbaye (Pont de Léhon)

Du 24 octobre au 2 décembre : Circulation routière alternée sur le pont.

Porte du Guichet :

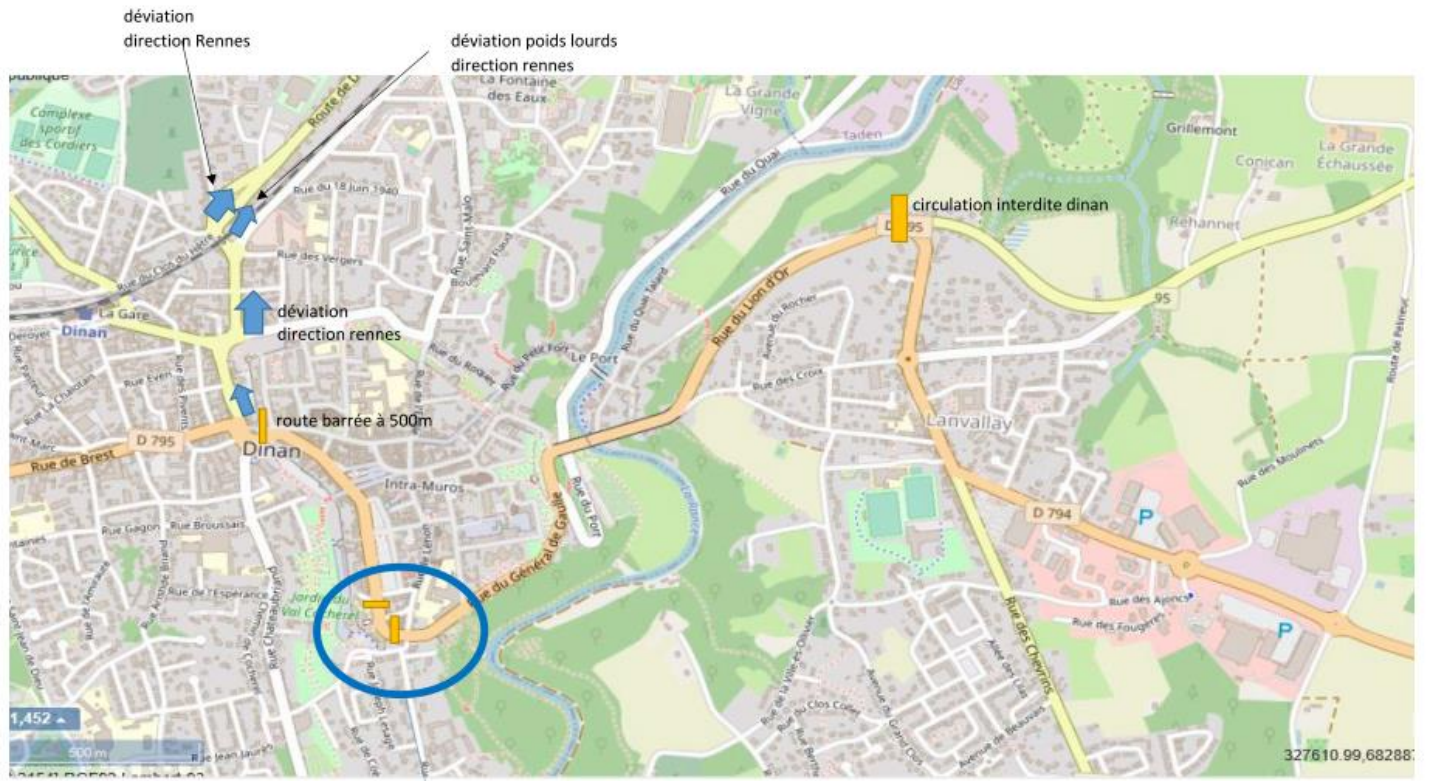
Du 9 novembre au 22 novembre : circulation piétonne interdite.

Enfin, le stationnement sera réservé aux entreprises du 17 octobre au 2 décembre :

- Au niveau des n° 2 et 4 de la place Duguesclin (sur 4 places)
- Sur le parking situé devant le Château (rue du château)
- Sur le parking situé rue Général de Gaulle

Tout est mis en œuvre pour que ces travaux soient réalisés le plus rapidement possible. Afin de limiter leur impact, ils ont été programmés à une période où la circulation est moins dense et pendant les vacances de la Toussaint. Néanmoins, ils sont absolument nécessaires pour moderniser les réseaux et équipements qui nous permettent de vivre au quotidien.

Pour toute question ou interrogation, contacter les services municipaux par téléphone au 02 96 87 11 50 ou par mail à ctm@dinan.fr.



rue barrée dans le sens montant
du 17/10 au 2/12